

**Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake
dans la municipalité d'Alleyn-et-Cawood par LDC
Dossier 6212-03-112**

Mon nom est Jacques Raymond, et je demeure dans la ville de Gatineau.

Je m'intéresse à ce projet parce que mon épouse et moi sommes propriétaires d'un chalet situé sur le Lac Danford, dans la municipalité avoisinante de Kazabazua.

Ce projet aura un effet néfaste sur l'environnement et la qualité de vie de tous les habitants de la région de service du site. On nous propose d'empiler 250,000 tonnes métriques de déchets annuellement pendant 30 années dans un site de 190 hectares dont 105 hectares serviront à l'enfouissement pour créer une montagne d'une forme plus ou moins pyramidale d'environ 70 mètres de hauteur et ce en pleine nature.

Mes préoccupations liées aux projets se situent au niveau du système d'imperméabilisation à triple niveau de protection, du système de captage et du système de traitement du lixiviat, du système de collecte, d'évacuation et de valorisation des biogaz, du système d'interception des eaux de ruissellement, et du système de recouvrement final imperméable.

En premier lieu, toutes les toiles d'imperméabilisation de fonds et de recouvrement final imperméables n'ont pas de durée de vie illimitée, tout les systèmes de captages de lixiviat ne captent pas tout le lixiviat, tout les systèmes de collecte et d'évacuation et de valorisation des gaz ne captent pas et n'évacuent pas et ne valorisent pas tout les gaz produits. Tout les systèmes d'interception des eaux de ruissellement ne captent pas toutes les eaux de ruissellement. Avec ces systèmes nous empoisonnons l'environnement à petit feu et finalement la population.

En dernier lieu, que ce projet soit au stade qu'il est rendu sans que la population locale et environnante, qui est opposée au projet, n'ait pu se prononcer au moyen d'un référendum frôle l'indécence.

La seule proposition que je peux faire pour améliorer ce projet est d'abandonner l'enfouissement, une méthode désuète, et d'opter pour l'élimination des déchets par la gazéification au moyen de torches au plasma et de produire de l'électricité avec les gaz ainsi générés. Cette électricité pourrait être revendue à Hydro Québec et ainsi réduire le coût du projet. Cette solution est la plus écologique et cette usine pourrait être construite à proximité de la ville produisant la majorité des déchets.

Je suis totalement opposé à l'autorisation de ce projet.

Jacques Raymond

Le 6 juin 2006

Poliquin, Renée (BAPE)

Objet: TR : Comparution du 18 mai 2007

-----Message d'origine-----

De : Jacques Raymond [
Envoyé : 6 juin 2007 13:40
À : let-danford-lake
Objet : Comparution du 18 mai 2007

Attention Madame Claudette Journault

Bonjour Madame la Présidente

Mon nom est Jacques Raymond et j'ai posé des questions à l'audience du 'BAPE' Vendredi matin le 18 mai 2007.

Je fus le dernier à poser des questions. (76^{ième})

Je voudrais apporter quelques corrections à mes dires.

Lors de ma présence, j'ai indiqué à la commission que je possédais un chalet à 2 kilomètres du site proposé.

En relisant la transcription de ma comparution, je réalise maintenant qu'en raison de la nervosité j'ai omis d'indiquer que cette distance était une estimation d'une distance à vol d'oiseau.

De plus, une re-re vérification de mon estimation de la distance à vol d'oiseau indique que la distance serait plutôt d'environ 12 kilomètres.

En vieillissant on perd non seulement la mémoire des numéros de téléphone mais également la notion des distances à vol d'oiseau.

Je m'en excuse sincèrement.

Je vous prierais donc de faire corriger mes dires dans la transcription.

Je profite également de cette lettre pour vous féliciter vous et Monsieur Donald Labrie sur la façon dont ces audiences se sont déroulées.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jacques Raymond